



IMMEUBLE ET LA CONSTRUCTION

DANS L'EST

Sommaire. — Le lac de Bouzey, Pierre Duroc. Le réservoir de Bouzey, Emile Jacquemin. — Dossier de la catastrophe de Bouzey.

CHRONIQUE

Le Lac de Bouzey

HIER

30 juillet 1894.

Le lundi, 30 juillet 1894, à l'aurore d'un jour radieux, nous montions en voiture, deux aimables négociants et moi, la route qui d'Épinal et de Golbey, conduit à la pittoresque vallée de l'Avière, fermée par la digue cyclopéenne de Bouzey.

Une brise légère soufflait, agitant faiblement les taillis et les profondes sapinières, cependant qu'au loin, disparaissait la vallée de la Moselle et que déjà, s'étagaient les côtes enserrant de forteresses détachées l'antique cité d'Épinal. En passant par Uxegney, où le 25 mai 1821, une trombe renversa le clocher et l'église, nous apercevions le joli ruisseau de l'Avière, coulant, très limpide, entre des rives fleuries, humble courant d'eau, descendu des Granges de Renauvoid, et arrosant, grâce à un mince déversoir du grand lac artificiel de Bouzey, Sanchev, Les Forges, Uxegney, Domèvre, Oncourt, Frizon et Nomexy, beaux villages vosgiens, respirant l'aisance et la tranquillité des bons paysans de Lorraine. A Nomexy, sous un pont devant Châtel, l'Avière se vient perdre dans la Moselle aux bords enchanteurs, chantée de ce lieu même par François de Neufchâteau.

Et sur le ruisseau qui serpente, des moulins tournent gaiement au matin du jour ; des villageois mènent aux champs d'alentour le bétail qui fait leur richesse, pendant que toujours la roue tourne, et que toujours la suit un minuscule chemin de fer Decauville, qui part d'Épinal pour ravitailler les forts de la Haute-Moselle.

Bientôt la route atteint Chaumouzey, lieu célèbre dans l'histoire monastique lorraine. Là, dans ce vallon, maintenant rempli d'une eau profonde, furent les prés et les bois d'une abbaye fameuse du XI^e siècle, dont les vestiges pointent à l'horizon, dans un lieu désert.

De Chaumouzey qui vit naître notre illustre concitoyen, Borlay de la Meurthe, on revient à Bouzey par le lac artificiel, créé de toutes pièces dans le val de l'Avière, pour alimenter le canal de l'Est. bercés mollement par des vagues minuscules, nous allons, assis à l'arrière d'une barque, au milieu de l'immensité paisible, entre les deux pointes extrêmes du lac vosgien, aussi beau, aussi limpide que les étangs naturels de la région des ballons et de Gérardmer.

Et, sous notre esquif, passent des forêts noyées pour jamais, les grands arbres du vallon submergé qui tendent vers nous leurs branches mortes ; et, des myriades de poissons se jouent dans l'eau claire, faisant souvenir du fabuliste :

« L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours,
« Ma comère la truite y faisait mille tours,
« Avec le saumon son compère. »

Ce lac, aux eaux faiblement agitées, cet Eden des pêcheurs spinaliens, subitement s'arrête à une haute muraille cimentée, grande arête blanche entre les forêts et les sapins noirs du val de Bouzey. Et de voir cette digue, retenant ces eaux, ce rempart humain opposé à cette force indomptable, le doute et la frayeur saisissent les voyageurs. On ose à peine s'aventurer sur le mur, ébranlé sans cesse par les coups de bélier de l'eau du lac ; et c'est avec horreur que, déjà, l'on aperçoit un renflement et que, pauvre victime perdue et volontaire, le garde répond fatalement : « C'est prévu, nous périrons un jour ! »

Au-dessous du lac, par delà la haute muraille qui se fendille, s'ouvre le vallon, radieux, fleuri, enchanteur.

Le péril est là, quotidien, au-dessus ; les bons habitants de Bouzey le savent, et pourtant ils ont confiance ; les ingénieurs leur ont dit : « Il n'y a rien à craindre ; nos prévisions et nos calculs sont justes, l'eau ne trompera pas nos données mathématiques. Par A + B, nous vaincrons la nature. Dormez en paix au pied du mur de pierre, dormez, les ponts-et-chaussées veillent sur vous ! »

Et là, tout au pied du lac qui clapote contre la digue, un splendide établissement de pisciculture offre une agréable distraction aux visiteurs émerveillés. Avec une complaisance vraiment charmante, rehaussée par le refus obstiné du moindre pourboire, des gardes vous mènent par les salles et les étangs séparés, où l'on élève les alevins, où, gigantesques, des saumons et des truites jouent

dans les roseaux, sous les touffes de nénuphars, venant en rangs serrés au moindre appât du vigilant nourrisseur.

Petit poisson deviendra grand, pourvu que Dieu lui prête vie ! Et, chaque année, des millions et des millions de poissons, des menus et des moyens, quittent le val de Bouzey pour s'en aller, es-fluves de France, peupler les eaux, les étangs et les rivières.

A Bouzey, des Spinaliens pêcheurs, ont, pour la belle saison, loué des maisons rustiques ; un vieux capitaine en retraite même y vit depuis des ans, aimant la solitude, et chaque jour, rendant visite au lac et à ses chers poissons ; méfiant néanmoins devant le mur géant et ne cessant d'interroger les pierres, qui se dressent là, barrière infranchissable. Les ingénieurs qui l'ont posée ont dit aux flots : « Tu n'iras pas plus loin ! » Et l'eau s'est arrêtée, et tout le vallon de Chaumouzey s'est rempli et les hommes de science ont fait un lac, un beau lac vosgien, entre les montagnes bleues, et le ciel d'azur où passent de blancs nuages floconneux.

AUJOURD'HUI

30 avril 1895.

Neuf mois après, jour pour jour ! Las ! Hélas ! En quel état j'ai revu ce doux pays des Vosges, ce coin pur et délicieux où l'on semblait si bien vivre. Amère dérision ! Le ciel est toujours bleu, les monts se couvrent de verdoyantes couronnes ; mais la mort a passé par là ; partout sonnent des glas funèbres, et dans tous les villages des bords de l'Avière, ce ne sont que des ruines, des deuils et d'affreux désastres.

Le lac, le beau lac bleu n'est plus ; les arbres morts du val d'Avière ont reparu à la lumière — lumière plus terrible que les plus noires ténèbres.

Où les maisons rustiques, les chaumières étagées, les gardiens vigilants, les vaches paissant au matin ensoleillé, les ménagères actives, les villageois empressés ?

Rien, plus rien, à peine des ruines sous la boue épaisse. La mort a passé par là, aveugle, foudroyante, horrible. L'eau bleue qui doucement clapotait contre la muraille de ciment, l'eau bleue a brisé le rempart trop faible, et violente, affreuse, irrésistible a tout emporté dans la vallée.

Et les maisons ont disparu, et les arbres ont été fauchés comme paille, et les forêts se sont abîmées, et les ponts

ont fondu, et — chose vraiment peineuse — les habitants, les bons paysans tranquilles de l'an passé, sont morts, cent morts noyés dans l'épouvantable cataclysme.

Ils vivaient si paisibles en leurs villas ignorés, au bord du ruisseau de l'Avière, ils venaient de se lever matineux, au chant du coq, quand soudain, la voix des grandes eaux retentit, suivie d'une tribulation inouïe.

C'EST L'EAU QUI S'EST TROMPÉE. Les savantismes ingénieurs avaient prévu juste. Les gens du val d'Avière pouvaient dormir en paix.

Horrible réveil ! Effrayantes responsabilités !

Ah ! devant ce spectacle, le cœur s'émeut et saigne douloureusement. Il était si facile de prévoir, de visiter, de s'assurer des travaux de la digue. Je voudrais prochainement établir ici les responsabilités de ce désastre lamentable, *annoncé depuis un an*, avant donc qu'il fût question de quelconques gelées.

Je voudrais, sans aucune animosité, montrer l'inaction des chefs de service, des gros messieurs décorés (hélas !!) qui, des fois, en wagons-lits gratuits, daignent parcourir dédaigneusement les provinces de France, et se font adresser d'énormes rapports qui, naturellement, dorment entassés, dans la poussière des archives et des cartons.

Mais aujourd'hui, un devoir s'impose à nous, Lorrains, devoir de charité fraternelle, devoir de bon compatriotes. Il faut soulager ces infortunes nombreuses, qui n'osent pas demander, qui toujours humbles, dans la souffrance comme dans la joie, se résignent à tout ; il faut donner un peu de notre superflu, et pourquoi pas — nous priver de quelques plaisirs légitimes. Là-bas, aux villages à moitié ruinés, il y a des orphelins qui ne comprennent pas encore leur malheur ; là-bas, il y a des petits enfants qui demandent et leur mère, et leur père et du pain, et il n'y a personne pour leur en donner, car leurs parents sont morts, entraînés par le courant et broyés par le fléau.

Il y a des ruines amoncelées, des bestiaux — cette fortune du paysan — noyés et perdus ; il y a des misères lorraines à soulager dès aujourd'hui.

C'est à nous tout d'abord, qu'incombe ce grand devoir, à nous, les compatriotes de ces infortunés. Nancy a montré ce qu'elle pouvait faire lors de désastres lointains ; il faut maintenant se montrer généreux pour des frères, des amis, d'humbles enfants de notre chère Lorraine.

Pierre Duroc.

Le réservoir de Bouzey

L'émotion causée par la catastrophe de la rupture de la digue du réservoir de Bouzey, est encore trop vive, malgré toute une semaine qui s'est déjà passée depuis, pour que dans une publication spéciale, comme la nôtre, nous ayons l'esprit assez libre pour nous occuper d'autre chose. Aussi après la chronique littéraire et émue de notre collaborateur, *Pierre Duroc*, après notre article personnel, nous réunirons les documents sérieux qui ont paru dans la presse locale et dans la presse parisienne, pour que nos lecteurs aient dans leur ensemble le dossier de cet événement éminemment technique. Nous pensons qu'il est utile que, dans une publication comme la nôtre, qu'on collectionne et qu'on conserve, on puisse toujours mettre la main sur ces documents qui sont à la fois des enseignements et des faits historiques que les hommes du métier ne doivent pas oublier.

C'est qu'en effet, l'éroulement d'un ouvrage si important, avec des conséquences si fatales, peut engager à fond la responsabilité des constructeurs : ingénieurs et entrepreneurs. Bien qu'ici la responsabilité des premiers doive couvrir les seconds ; bien que, aussi, le délai de garantie décennale d'une part, et que d'autre part l'excellente exécution matérielle qui n'a été contestée par personne, dégagent absolument les entrepreneurs, il n'en est pas moins vrai qu'ils auraient eu bien des ennuis si la ruine de leurs travaux s'était produite dans le délai de dix années de leur entreprise.

Nous avons donc, nous tous, ingénieurs, architectes et entrepreneurs, un intérêt considérable dans l'étude du sort de cette malheureuse digue.

Et d'abord, la digue de Bouzey n'a jamais inspiré confiance à personne, pas plus aux ingénieurs, autres que ceux qui l'avaient construite, qu'aux habitants du pays, qu'aux touristes et aux curieux qui la visitaient. Les ingénieurs chargés de sa surveillance et de son entretien ne la perdaient pas un instant de vue, à ce point qu'un conducteur spécial était attaché à l'ouvrage et devait le visiter deux fois par jour. Des projets de réparations et de consolidations étaient toujours sur la planche, et chaque année des subsides considérables étaient attribués à des réfections.

Les habitants du pays qui voyaient des fissures se produire sans cesse, et des fuites de tous les côtés, s'attendaient toujours à recevoir la visite de la masse d'eau mal contenue par cette digue menaçante. Et les touristes qui s'aventuraient sur elle pour la traverser ressentait les vibrations du mur sur lequel

ils marchaient au point que beaucoup, comme nous, en fûmes témoins il y a quelques années, n'avaient pas pu parcourir le sommet cependant large de quatre mètres et bordé de garde-fous ; ils s'effrayaient de l'oscillation et revenaient sur la terre ferme.

La ruine du mur ne faisait donc doute pour personne, et elle était prévue.

Mais ce qui n'était pas prévu et ce qui endormait les ingénieurs et l'administration, c'est que personne ne s'imaginait les désastres effrayants que causeraient les sept millions de mètres cubes d'eau lâchés, en furie dans l'étroite vallée de l'Avière ; c'est qu'on ne prévoyait pas la mort des habitants, la ruine complète des villages et le bouleversement de tout, voilà ce qui a surpris et consterné tout le monde.

La digue ne résistera pas, c'est évident, disait-on, mais, sa rupture sera annoncée par des signes avant-coureurs ; l'eau s'échappera en torrent peut-être mais elle s'écoulera dans les cours d'eau de la vallée, et au moment venu, on donnera l'alarme, le monde se mettra à l'abri, tout se réduira à une crue considérable, tout au plus à une forte inondation ; il n'y aura plus qu'à reconstruire la digue sur un nouveau plan. Mais penser que tout d'un coup un mur tout entier puisse être emporté, qu'un étang puisse se précipiter avec fureur, raser tout sur son passage, noyer tous les êtres vivants et cela en une minute, on ne pouvait le croire. Et quand un quart d'heure avant la catastrophe, le malheureux conducteur Clauven a fait sa ronde habituelle, et quand il n'a rien constaté de plus que les jours précédents, il avait la ferme conviction que le samedi 29 avril se passerait comme les autres jours.

En un mot, la digue était condamnée, mais non pas la vie de cent personnes, l'existence de plusieurs villages, tout un pays riche et vivant. Autrement on aurait pris des mesures contre de telles conséquences auxquelles on ne s'attendait pas et qui ont dépassé toutes les prévisions humaines.

De sorte que pour nous la responsabilité des hommes de l'art chargés de la garde et de l'entretien de la digue de Bouzey ne s'étend pas à toutes les conséquences du sinistre. Ça a été une fatalité qui aurait pu être plus grande encore si l'étang s'était rué sur le pays pendant la nuit, mais qui aurait été considérablement moins grande si la brèche n'avait été ni si énorme ni si subite ; si des accidents partiels s'étaient produits pour annoncer l'événement.

Ceux dont la responsabilité est engagée à fond, ce sont d'abord les ingénieurs qui ont conçu et fait exécuter le projet d'une digue en ligne droite et

les ingénieurs qui ont réparé les brèches d'une façon qui accentuait la ruine de l'ouvrage plutôt que de le consolider.

Si nos souvenirs nous servent bien, c'est M. Frecot, sous le ministère de M. Varroy qui a dirigé en chef tous les travaux du canal de l'Est, reliant la Saône à la Moselle en escaldant les Vosges. Ce M. Frecot avait déjà, croyons-nous nous rappeler, été disgracié pour la façon dont il avait fait exécuter, avant la guerre, la ligne de chemin de fer de Thionville à Longuyon; on lui reprochait d'avoir dépensé un argent fou dans des travaux d'art inutiles. Quand il s'agit du canal de l'Est, M. Frecot se mit à la tête de l'entreprise qui, si nous nous le rappelons bien, était d'abord une affaire privée, et, pour mériter de rentrer en grâce, il poussa à une économie excessive. De là la faiblesse de la digue de Bouzey: de là sa conception en ligne droite et mince pour ne pas dépenser trop d'argent.

Voilà donc une première faute originelle qui, du reste, n'a pas cessé d'être incriminée. Avec juste raison on a reproché, dès le commencement, l'absence de courbe convexe du côté de la poussée de l'eau. Et, puisqu'une simple porte d'écluse s'avance contre une retenue d'eau de douze cents mètres cubes au plus, le simple bon sens indiquait une disposition reposant sur le même principe pour une retenue de plusieurs millions de mètres cubes. Inutile d'insister sur ce point capital, il a été établi par tous les hommes de l'art avant et après la rupture de la digue de Bouzey comme on le verra dans la revue de la presse que nous insérons plus loin.

Une responsabilité grave tombe aussi sur ceux qui ont ordonné le bouchement des continuels fissures. Il paraît qu'on y procédait au moyen de coins en bois, derrière lesquels on coulait du béton.

Or, ce procédé est tout ce qu'il y a de plus vicieux, le remède étant pire que le mal, et il n'est certainement pas étranger à la ruine subite de la maçonnerie.

Le bois, en effet, gonfle par l'humidité d'une façon irrésistible. Les coins désagrégeaient les blocs de maçonnerie mieux que ne l'aurait fait la dynamite, rien ne peut résister à la pression d'un coin en bois quand il est dans l'eau. La preuve des effets du bois est classique; son emploi est vulgaire dans les carrières de porphyre et de granit, sur tous les chantiers pour fendre des blocs énormes de pierre dure. Quand il s'agit de déliter une masse granitique, les carriers font une longue série de petits trous dans le bloc, ils y introduisent des coins de bois, puis ils les arrosent jusqu'à ce que le gonflement du bois détache et soulève un banc de carrière. Quand des tailleurs de pierre veulent fendre un bloc, ils agissent de même, à la fin d'une journée et le lendemain matin quand ils arrivent

sur le chantier, la pierre est coupée en deux comme avec la meilleure scie.

Etant donné, ce phénomène que tous les ouvriers connaissent, on peut se rendre compte des ravages que les coins en bois ont pu produire dans les massifs de la maçonnerie de la digue de Bouzey. On n'a pas assez parlé de ce procédé vicieux de réparation, et il a certainement eu plus d'influence sur la dislocation du mur de retenue, que les gelées de l'hiver qui sont un prétexte plutôt qu'une raison.

Les deux grandes responsabilités sont donc là: dans le vice du plan en ligne droite au lieu d'être en courbe; dans l'emploi de coins en bois pour boucher les lézardes. Ce sont les auteurs de ces deux fautes qui sont les seuls particulièrement coupables à notre point de vue.

Mais la culpabilité générale repose sur la formation, l'organisation et le fonctionnement de notre génie civil.

En effet, qu'est-ce qu'un ingénieur à notre époque?

C'est un fonctionnaire plutôt administratif quand il devrait surtout être technique. C'est un directeur de bureau quand il devrait être surtout directeur de chantier. C'est un savant plus qu'un praticien. C'est enfin un homme du monde plus qu'un travailleur. Il semble qu'une fois sorti de l'école des Ponts et Chaussées il a atteint son but, il a une situation en évidence qui lui fait faire un beau mariage, il a sa résidence dans un chef-lieu où les devoirs de société lui prennent tout son temps. Son avenir va tout seul, ingénieur ordinaire pendant quelques lustres, il est sûr d'être décoré après dix ou douze ans de services, puis il passera ingénieur en chef et si il a des relations bien entretenues, et des protections bien placées il termine sa carrière comme inspecteur général: c'est tout indiqué.

Et d'où vient-il et où a-t-il acquis de l'expérience? des écoles, rien qu'aux écoles. Jusqu'à vers sa vingtième année il a poursuivi les baccalauréats et son admission à Polytechnique. Sorti de là, il fait trois ans à l'Ecole des Ponts et Chaussées, puis il est nommé ingénieur sans que jamais il ait vu un chantier, sans qu'il puisse distinguer, autrement que théoriquement une brique d'un morceau de bois. Et le voilà chargé de travaux de l'Etat, avec toutes les complications des dossiers, des rapports et des comptes si compendieux dans nos administrations françaises. La pratique, l'exécution, la visite des chantiers est laissée à des conducteurs heureusement rompus aux travaux, mais soumis trop étroitement à des traditions archaïques et à une hiérarchie de protection trop despotique pour qu'ils puissent user de leur propre expérience. Nous n'aurons de bons ingé-

nieurs que quand, préparés comme ils le sont par l'étude, ils auront fait un stage sérieux sur les travaux en passant par toutes les étapes du conducteur.

Et puis, enfin, pourquoi les meilleurs de ces Messieurs sont-ils enlevés à l'Etat qui a fait tous les frais de leur éducation spéciale, par les Compagnies de chemins de fer, par les grandes sociétés industrielles, par les municipalités et même par les particuliers, tout en recevant de l'avancement, des décorations et des privilèges, de façon que le génie public est affaibli par les congés illimités des meilleurs sujets occupés en dehors de lui.

De sorte que la catastrophe de Bouzey condamne encore plus l'organisation essentielle du corps des ingénieurs, qu'elle ne fera le procès à quelques-uns, dont la responsabilité est secondaire si non éteinte.

Voilà des enseignements qui nous frappent; ils ont probablement frappé aussi le ministre énergique qui semble vouloir pousser jusqu'à leurs dernières conséquences du sinistre et des leçons données par lui. Si du mal énorme subi, en résultait une modification profonde dans le fonctionnement du génie civil, ce serait une satisfaction pour le moment et une espérance qu'à l'avenir de si graves événements seraient plus rares.

EMILE JACQUEMIN,
Architecte.

DOSSIER

DE LA

Catastrophe de Bouzey

AVANT

Le réservoir de Bouzey est un étang ou lac artificiel établi pour l'alimentation du canal de la Saône à la Moselle. Il reçoit d'abord les eaux de la Moselle prises à Remiremont et amenées par une rigole d'alimentation de 40 et quelques kilomètres de longueur dans un entonnoir naturel, près d'Epinal.

Le réservoir de Bouzey est formé par un barrage en maçonnerie établi en travers de la vallée de l'Avière, à 300 mètres environ en amont de la chaussée du chemin de grande communication n° 11.

L'axe de la digue est complètement rectiligne. Sa longueur est de 432 mètres entre les points d'intersection de la plate-forme supérieure avec le terrain naturel sur les deux rives; elle est de 520 mètres en tenant compte des prolongements souterrains.

La hauteur maximum est de 22 mètres ; la largeur en couronne est uniformément de 4 mètres et la largeur maximum à la base a été portée de 14 m. 80 à 19 m. 30 à la suite des travaux de consolidation dont la digue vient d'être l'objet.

La retenue du barrage est fixée à la cote 371,50 du nivellement général de la France.

Les dimensions principales correspondant à cette retenue sont les suivantes :
Superficie : 1.278.500 mètres carrés.
Contenance totale : 7.094.000 mètres cubes.

Plus grande largeur dans la direction de la vallée de Renauvold : 1.900 mètres.

Et dans celle d'Ambafosse : 1.100 mètres.

Hauteur de la tranche d'eau disponible pour l'alimentation : 10^m50.

Hauteur totale de la retenue depuis la cote 371,50 jusqu'au seuil de la vanne de vidange : 15 mètres.

Le réservoir est mis en communication avec le bief de partage au moyen d'une rigole de 440^m75 de longueur.

Les dimensions de cette rigole ont été déterminées de façon à permettre un débit de 3 mètres cubes.

Le 15 mars 1884, la retenue du réservoir de Bouzey atteignait la cote 368,80, soit 13 mètres de hauteur au-dessus du sol naturel, et le volume d'eau emmagasiné dépassait 4,700,000 mètres cubes.

Sous l'influence de cette charge, la digue en maçonnerie a subi, dans sa partie médiane, un mouvement d'une certaine gravité.

Le massif du barrage s'est infléchi vers l'aval, suivant une courbe à peu près régulière et sur une longueur de 120 mètres environ ; il a pris une flèche de 0 m. 30.

La digue n'a subi ni affaissement, ni déversement, mais un simple mouvement de translation horizontale.

Cette déformation a occasionné, au centre et aux extrémités de la courbe, des fissures verticales, et une certaine quantité d'eau passait sous la digue. Un projet de consolidation, dressé à la date du 30 juin 1888, a été approuvé le 12 juillet suivant ; les travaux ont été terminés en novembre 1889.

Le réservoir a été rempli, en 1890, jusqu'à 0 m. 50 en contre-bas de la retenue normale, et la digue n'a subi aucune déformation nouvelle.

Du 15 au 18 mai 1892, il a atteint la cote de retenue 371 m. 50 sans qu'on ait remarqué le moindre mouvement. »

* * *

L'établissement de pisciculture de Bouzey, avait été créé, après la guerre de 1870-1871, pour remplacer celui de Huningue (Alsace-Lorraine) qui fut le premier établissement de ce genre fondé en France.

L'établissement de Bouzey avait été établi, à grands frais, au pied de la digue ; son budget annuel était de 40,000 fr. environ. Mais, malgré ces dépenses, l'établissement ne rendait pas tous les services qu'on eût pu attendre de lui. Son but était de fournir gratuitement à tous les propriétaires de France qui en demanderaient des œufs de salmonides et des avelins. Or, il produisait très peu d'œufs : 40.000 par an au plus. De sorte que l'administration des ponts et chaussées devait employer à l'acquisition d'œufs la plus grande partie des crédits affectés à l'établissement. Elle en achetait ainsi 2 millions environ en Suisse, en Belgique et, surtout, en Bavière, afin de suffire aux demandes qui lui étaient adressées.

L'établissement de Bouzey était-il installé dans de mauvaises conditions ? C'est ce que nous ne saurions dire dès à présent. Toujours est-il que, en dépit de tous les efforts de son directeur, M. Denys, ingénieur des ponts et chaussées des plus distingués et des plus dévoués, il coûtait trop cher pour sa production.

Si l'on réédifiait cet établissement à Bouzey, il faudrait donc apporter de sérieuses modifications à son organisation. Notons que l'aquarium de Paris, au Trocadéro, que dirige avec tant de compétence M. le docteur Jousset de Bellesme, et qui est très petit et fort mal installé, produit annuellement plus de 200.000 œufs de salmonides. Il y a, nous semble-t-il, d'utiles indications à prendre de ce côté, et l'administration pourrait, aussi, faire appel au concours des Sociétés de pêche de France qui viennent, précisément, de se syndiquer.

LE SINISTRE

A Bouzey, c'est à 5 h. 20 du matin que la digue s'est rompue. Beaucoup d'habitants étaient encore dans leur lit.

Le manoeuvre Nicolas Dabel sortait de l'établissement de pisciculture, où il venait de toucher un mandat chez le garde Claudon, accompagné d'un autre manoeuvre, Gabriel Guericolas.

Il avait à peine fait quelques mètres qu'un craquement épouvantable se produisit : l'écho en a été perçu jusque dans la vallée d'Olma, par un employé de chemin de fer qui croyait à un violent orage.

Dabel n'était encore qu'à quelques mètres. Il fit rapidement demi-tour et donna l'alarme. Claudon court à sa femme qui venait de traire les vaches, l'entraîne et tous se sauvent sur la gauche du courant qui arrivait énorme avec une grande vitesse.

Mais ils n'arrivent pas à l'éviter ; ils sont saisis, emportés, roulés. Guericolas est jeté près de la maison Florian, la main droite abîmée, la figure contusionnée. Claudon échoue un peu plus loin et sa femme se raccroche à une

barque sans laquelle elle allait être précipitée dans le canal.

Derrière eux, les maisons s'écroulaient, les arbres étaient couchés, tordus, arrachés, réduits en miettes ; la masse d'eau fauchait, rasait tout.

La digue du canal tenait bon, et le contenu de l'étang bouillonnait, écumait, faisait rage et s'étendait dans la vallée sur une largeur d'environ un kilomètre.

Tout à coup elle céda à son tour et le courant s'engouffra dans la vallée de l'Avière, renversant tout sur son passage, allant semer ailleurs la terreur, la désolation et la mort.

Ce fut alors seulement qu'il fut possible à ceux des habitants, affolés, qui avaient pu s'échapper, de mesurer toute l'étendue du désastre.

Du hameau, il ne reste plus que trois maisons intactes. L'établissement de pisciculture, les logements du garde et du conducteur des ponts et chaussées Lavaux sont rasés,

Mais que sont les dégâts matériels en présence des nombreux deuils qui ont atteint tant de familles ! Des scènes déchirantes se produisent à chaque instant. Des cadavres, entraînés par les eaux, sont ramenés dans des chariots, mutilés, méconnaissables. Et chaque fois qu'il en arrive ce sont des cris et des sanglots.

Des débris de meubles et de voitures, des tonneaux, des masses de fourrages, des poutres gisent épars ou entassés. Sous eux on aperçoit des cadavres d'animaux, goulés, mutilés, horribles à voir. On estime que cinquante bêtes à cornes et un cheval ont péri.

Une vache a été emportée et laissée à gauche de la route, à trois cents mètres du fond de la vallée ; elle a les jambes brisées.

D'énormes morceaux de la digue ont été roulés à cinquante mètres du mur.

La découverte du cadavre de M. Briot, porte à 25 le nombre des victimes dans le seul village de Bouzey. *L'Est Républicain*, en a d'ailleurs publié les noms dans son numéro précédent.

Lorsque la digue du réservoir a crevé, on a entendu à Chaumousey un bruit formidable, comme si plusieurs pièces d'artillerie éclataient à la fois.

Puis M. Vautrin, d'Adoncourt, qui se rendait à Bouzey en voiture, revint, bride abattue. Le village de Bouzey, presque tout entier, venait de disparaître à ses yeux, englouti.

Chaumousey, qui se trouve à gauche de l'Avière, à quelque distance, a été préservé par la rupture de la seconde digue, celle du canal ; sans cela, le courant eût pris cette direction,

C'est dans ce village que sont transportés les cadavres. On en compte une douzaine alignés dans la salle de l'école, entourés d'une foule en larmes.

A Sanchev, qui se trouve sur la rive opposée, plusieurs maisons sont écrou-

lées, mais on croit qu'il n'y a aucune victime.

Il n'en est malheureusement pas de même à Darnieulles, situé un peu plus bas. Le torrent, en passant près de la gare, a emporté un petit enfant. L'eau arrivait par la vallée avec une vitesse vertigineuse. Un train, qui venait de Mirecourt, allait être renversé et broyé, quand on a pu le faire reculer. La machine entraînait déjà dans l'eau.

Quelques instants après les ponts sautaient et le moulin de M. Talotte était emporté avec ses habitants.

Nombre de maisons sont écroulées. Les salles de la gare sont éventrées et tout service est interrompu.

A Uxegney les dégâts sont épouvantables. Ce village, qui vient immédiatement après Darnieulles, a été emporté sur une grande partie de son étendue. Partout où le courant a passé il n'a rien laissé debout. Vingt maisons se sont effondrées en même temps.

Une épaisse vapeur, accompagnée d'un bruit semblable à un roulement de tonnerre, avait averti les habitants, dont quelques-uns croyaient à un tremblement de terre. Beaucoup ont pu s'enfuir à temps. Néanmoins on compte, ainsi que nous l'avons dit, neuf victimes. Le village offre l'aspect d'un monceau de ruines.

Après Uxegney, la trombe s'est abattue sur Domèvre et là aussi s'est frayé un passage en détruisant tous les obstacles. Les maisons étaient emportées comme des fûts de paille. Beaucoup d'habitants ont été entraînés avec elles et ont péri.

On a pu savoir rapidement ce qui s'était passé à Bouzey et à l'autre extrémité du parcours du torrent, mais les communications sont plus difficiles avec les localités intermédiaires.

Les routes et les sentiers n'existent plus. Tout ce qu'on sait jusqu'à présent c'est que le moulin de Frison-Basse est détruit.

Nomexy est la dernière demeure dévastée par le courant, qui s'est précipité dans la Moselle, au confluent de l'Avière, à quelques kilomètres de là.

Le désastre est épouvantable dans cette commune. Le torrent y est arrivé à 7 heures 1/2. Il avait accompli en deux heures les ravages que nous venons de signaler !

Dès son arrivée, il a emporté le moulin Gentilhomme, où cinq chevaux et d'autres animaux ont péri.

A Nomexy même, l'eau a monté en un clin d'œil jusqu'à la hauteur de trois mètres. Un ouvrier des fours à chaux a été englouti sous ces derniers. Trois autres personnes ont été noyées dans leurs habitations.

La ligne de chemin de fer est détruite sur une longueur d'au moins cinquante mètres. Des cadavres passent roulés par les flots, pêle-mêle avec des meubles, des

bestiaux noyés, des débris de toute sorte.

Parfois, les corps des malheureux noyés sont abandonnés par le flot, en plein champs, arrêtés par un obstacle qui a pu résister à la trombe. L'on a déjà, dans la soirée, retrouvé neuf cadavres. L'on doit être encore — hélas ! — bien loin du chiffre exact, car l'eau qui se retire avec une certaine rapidité en dépose ça est là de nouveaux, engagés presque tout entiers dans la vase.

C'est ainsi que, sur les berges même de l'Avière, non loin du pont du chemin de fer, les vagues en furie, emportant une malheureuse femme dont l'âge ne paraît pas dépasser 25 ans, ont lancé si violemment le corps contre un saule, que ses jambes se sont littéralement enroulées autour de l'arbre. C'est là qu'on l'a découverte, la figure méconnaissable sous les meurtrissures et la boue, et le corps complètement dévêtu. Elle a été transportée sur une civière par M. Raymond Hartheux et quelques autres courageux sauveteurs non loin du four à chaux de M. André.

Près de l'écluse, qui a résisté, on retrouve un nouveau cadavre. C'est encore une femme. Les ouvriers de la briqueterie André avertis à temps par leur patron, ont pu tous échapper à la mort, sauf le nommé Grosselet, âgé de 40 ans, célibataire. Son cadavre a disparu dans le tourbillon.

Les abords du village présentent un aspect lamentable. Tandis que les uns sont occupés à sortir de leurs remises les corps des animaux surpris par l'inondation, d'autres surveillent le torrent, cherchant à repêcher quelque nouvelle victime.

L'eau boueuse charrie des débris de toute espèce. Des meubles, des poutres, des arbres déracinés et de volumineux sacs de blé provenant des moulins emportés, s'amoncellent à côté des matelas, des tables, des persiennes. On remarqué même une machine à coudre.

A Vincey, le tableau est tout aussi terrifiant. Dans les prés qui bordent la rivière et que l'eau commence à quitter, on aperçoit de chaque côté des débris sans nombre et de nombreux cadavres d'animaux.

Là encore, presque enseveli sous la vase, on retire le cadavre d'une femme, dont les cheveux grisonnant accusent de soixante à soixante-dix ans.

Ce sont MM. Fissler et Joseph Mathieu qui l'ont retiré. Le corps avait été traîné assez loin des rives de la Moselle, sur le territoire de Portieux. A quelque pas, mais trop avant dans l'eau pour que l'on pût s'y aventurer, l'on apercevait encore un autre cadavre de femme...

La désolation est à son comble partout. Cette épouvantable catastrophe laisse de nombreux ménages sans abri et sans pain.

Le tambour public annonce que la municipalité de Nomexy prend des mesures

pour subvenir aux premières nécessités et que déjà du pain est à la disposition des inondés à la mairie.

M. le colonel de gen'darmérie Loyer, avec un tact et une ardeur dignes des plus éloges, organise les secours à Châtel, MM. Mouglin, Krantz, députés, M. Mirande, secrétaire-général de la préfecture et M. le commissaire de police de Charmes ont parcouru jusqu'à la nuit les villages qu'a ravagés le fléau.

La nouvelle a été connue à Charmes vers neuf heures. Charmes est situé, comme on sait, sur la Moselle, un peu au-dessous de Nomexy. Depuis quelques instants la Moselle montait avec une rapidité extrême et l'eau devenait extraordinairement boueuse.

Bientôt l'inondation devint effrayante. Elle surprit beaucoup de personnes, qui n'eurent pas le temps de se mettre à l'abri des eaux. Un vieillard de 70 ans, qui cassait des cailloux, se vit tout à coup entouré par les flots; il dut se hisser comme il put sur un arbre, qui lui-même allait être entraîné lorsqu'on put arracher le vieillard à une mort certaine.

Bientôt la rivière charria des débris, des arbres, des vêtements, des objets mobiliers, des animaux. La population, consternée, contemplait avec stupeur ce sinistre spectacle, s'attendant à chaque instant à voir des cadavres émerger à la surface de l'eau. Plusieurs personnes affirment en effet en avoir aperçu.

Les récits les plus effrayants se colportent.

On raconte que plusieurs militaires ont été surpris et noyés; on évalue à trois cents personnes, les victimes de la catastrophe de Bouzey. La vérité est qu'on n'en connaît pas encore le nombre, mais il est malheureusement à craindre qu'il approche d'une centaine.

Ainsi que nous le faisons prévoir, la Moselle a débordé sur tout son parcours par suites des masses d'eau déversées par la rupture de la digue de Bouzey.

A Nancy même, l'eau de la Moselle qui sert à l'alimentation est arrivée dimanche matin toute trouble. Les ménagères ne peuvent s'en servir et encombrant les abords des fontaines qui débitent de l'eau de source.

On signale d'importants dégâts dans les prairies.

LES CAUSES

M. Denis, ingénieur en chef du département des Vosges, a déclaré que la digue semblait présenter toutes les garanties de solidité et de sécurité désirables.

Le canal de l'Est ayant besoin de 40 à 50,000 mètres cubes d'eau par jour pour son alimentation, le service des eaux ne pouvait songer à emprunter directement cette eau à la Moselle, dont le débit varie d'une saison à l'autre de 2 mètres cubes à 200 mètres cubes par seconde.

En empruntant directement à la Moselle la quantité d'eau nécessaire à l'alimentation du canal de l'Est, on eût certainement causé un sérieux dommage aux industries et aux agriculteurs durant la saison d'été, où le cours de la Moselle est réduit à environ 2 mètres cubes par seconde, et c'est alors, je pense, qu'on songea à installer un lac artificiel qui servirait de balancier, c'est-à-dire qu'on remplirait pendant la saison des pluies et dont, pendant l'été, on utiliserait l'eau pour l'alimentation du canal de l'Est.

La sorte de cuvette naturelle qui existe en amont du hameau de Bouzey était à ce point de vue favorablement située. Une prise d'eau fut établie à Remiremont et un canal de 42 kilomètres fut établi pour amener cette eau de Remiremont à Bouzey. En même temps, par la construction de la digue qui vient de céder dans des circonstances si tragiques, on forma l'étang de Bouzey d'une surface d'environ 128 hectares et pouvant contenir, comme vous savez, 7 millions de mètres cubes, soit une quantité d'eau nécessaire à l'alimentation du canal de l'Est pour une période maximum de six mois.

C'est donc au remplissage de l'étang qu'on procédait actuellement. Il s'en fallait d'ailleurs d'environ 100.000 mètres cubes qu'il eût atteint le chiffre normal de sept millions de mètres cubes.

La meilleure preuve que cette quantité d'eau n'était pas exagérée, c'est qu'il y a deux ans à peine, en 1893, on dut utiliser absolument tout ce que put fournir l'étang de Bouzey.

M. Denis a ajouté :

« Lorsqu'en 1884 je pris le service d'ingénieur en chef du département, je constatai, il est vrai, une petite boursouffure, non point d'un mètre vingt, comme le bruit en a couru à Epinal, mais exactement de vingt-neuf centimètres, ce qui n'est pas la même chose. Aussitôt je fis les études et les expériences nécessaires et la reconstruction partielle de la digue fut décidée. On y procéda, vous le savez, en 1888-1889.

« Les travaux terminés, on procéda avec toute l'attention et les précautions nécessaires au remplissage du lac. L'opération dura trois ans. »

Depuis les travaux de réfection opérés en 1888, il ne s'est pas produit d'incident notable.

La construction n'avait présenté aucune faiblesse.

Quant aux causes de catastrophe, il n'est à l'heure actuelle, pas possible de les déterminer exactement. Tout à fait cependant prévoir qu'elle est due à des motifs très complexes.

La première qui doit être mentionnée, ce sont les froids rigoureux de cet hiver. C'est à ces froids qu'ils faut sans doute attribuer les disjonctions qui se sont produites dans la digue.

D'après les calculs, la digue avait été

construite de manière à résister beaucoup plus longtemps.

Quoi qu'il en soit, M. Denis déclare qu'il a constaté l'excellent état de la maçonnerie.

Il a constaté également que la brèche se trouve à cheval entre les anciens travaux et les réparations exécutées en 1888-1889.

Il en conclut qu'il n'est pas possible d'attribuer le sinistre aux nouveaux ou aux anciens travaux.

M. Denis a constaté aussi que les fondations de la digue contre lesquelles les effets de l'eau ont agi de la manière la plus formidable, n'ont pas bougé d'un centimètre.

Ces explications vraiment stupéfiantes de M. Denis, ingénieur en chef, ne sont admises par personne.

Les hommes du métier, atterrés par un coup aussi inattendu et terrifiés par la responsabilité encourue, esquivent plutôt les explications qu'elles n'en donnent. La première à laquelle ils se sont arrêtés, à cause de son apparence plausible vis-à-vis du gros public, c'est celle qui consiste à rejeter le malheur sur le compte des gelées de cet hiver ! Comme si de fortes gelées dans les Vosges pouvaient être considérées comme un accident imprévu !

On a essayé de dire qu'il y aurait eu un glissement du sol profond, impossible à prévoir : on y a renoncé, car le soubassement n'a pas bougé.

On répète aussi que c'est la faute du ministère et du parlement, que, chaque année, l'ingénieur en chef réclamait des crédits pour la consolidation de la digue, qu'on lui refusait ces crédits. En admettant que ce fût vrai, la responsabilité du chef de service n'en serait que plus lourde : car, s'il prévoyait le manque de solidité de la digue, il devait prendre des mesures, ouvrir les vannes et ne pas maintenir le réservoir à pleine charge.

Les ingénieurs cherchent des raisons, des causes qu'on n'a pu prévoir, pour dégager leur responsabilité ; mais il n'y en a rien eu, ni cyclone, ni trombe, ni tremblement de terre, ni orage, ni vent (ni malveillance !), ni gelée dépassant les froids antérieurs, ni aucun de ces faits qui surviennent en dehors des prévisions humaines et qui dégagent naturellement toutes les responsabilités.

Le réservoir a brisé sa digue tout simplement parce qu'elle était trop faible pour résister à la pression, et la rupture s'est produite dans des conditions absolument normales.

La vraie cause (c'est la seule dont on ne parle pas), c'est une confiance excessive dans l'infailibilité technique.

On a affirmé, du haut de cette infailibilité, que le mur résisterait à toutes les pressions ; on n'a accepté ni avis ni protestation des riverains. En outre, comme pour affaîmer encore cette certi-

tude de solidité, on a maintenu le réservoir à 10 centimètres à peine de son maximum théorique qu'on ne devait jamais atteindre, et cela sans nécessité absolue, le canal étant loin d'être vide après la récente fonte des neiges et bien avant le cœur de l'été.

On aurait pu — ou bien construire trois ou quatre réservoirs plus petits (les vallées ne manquent pas dans les Vosges) — ou bien, en conservant le système du réservoir unique, contrebuter le mur d'un long talus en terre, qui eût résisté à toutes les pressions (comme la moraine frontale du lac de Gérardmer résiste depuis les temps géologiques), — ou encore imiter les constructeurs du moyen-âge qui employaient le système des contreforts pleins ou en arcs-boutants pour protéger les murs épais des églises contre l'énorme poussée des voûtes. *Mais tout cela eût enlevé à ce mur sa beauté rectiligne et son caractère de suprême hardiesse.*

Il y a quelque temps, un ingénieur allemand visitait la digue de Bouzey et déclarait ne pas connaître un seul ouvrage du même genre aussi hardiment posé. Heureusement pour les autres !

Quant aux craintes qu'en éprouvait avant la catastrophe, tout le monde à Epinal savait que depuis la construction, c'était une conviction dans la vallée de l'Avière qu'un jour ou l'autre la digue partirait. A plusieurs reprises, d'énormes fissures de 35 centimètres d'ouverture se sont produites ; on les a rebouchées avec des coins de bois noyés dans du ciment. On a fait une réfection du soubassement il y a quelques années ; et chose grave, il paraît que quelques jours avant la rupture, on a signalé de nouvelles fissures.

Le pauvre père Lasauce, qui tenait une auberge avec bosquets et tonnelle où les gens du pays allaient manger une friture, le dimanche, cherchait depuis deux ans à vendre son établissement ; il répétait qu'il ne serait plus tranquille que quand il ne serait plus là.

On a retrouvé son cadavre samedi matin !

Les responsabilités sont indiscutables. Il serait scandaleux que cette affaire n'eût aucune sanction ; l'opinion publique est exaspérée.

La première responsabilité incombe aux ingénieurs de la construction ; mais les uns sont morts, et d'ailleurs l'Etat ayant accepté les plans et reçu les travaux, ce serait l'Etat qui serait lui-même responsable. Bien entendu, il s'agit ici de la responsabilité devant les tribunaux ; quant à la responsabilité matérielle, en aucune façon, l'Etat ne peut s'y soustraire, puisqu'aucun cas de force majeure, trombe, tremblement de terre, etc., ne s'est produit.

La responsabilité actuelle, voilà celle qui doit être recherchée ; la question se résume ainsi :

1° Il est hoas de doute que depuis la construction, des symptômes de danger se sont manifestés à plusieurs reprises ; il est hors de doute que l'ingénieur lui-même a eu des craintes, puisqu'il e demandé de nouveaux crédits.

Dans ce cas, la responsabilité est évidente, non pas pour n'avoir pas fait les travaux (puisqu'il n'y avait pas de crédits), mais pour n'avoir pas baissé fortement la hauteur de l'eau.

2° *S'il est prouvé* que depuis quelques jours avant samedi, l'agent des ponts et chaussées à Bouzey (noyé) avait prévenu le service de l'existence de nouvelles fissures, même légères, la responsabilité de l'ingénieur devient énorme, car il devait sur l'heure ouvrir toutes les vannes et surtout prévenir les riverains de se tenir sur leurs gardes ; on aurait eu un désastre matériel, mais pas de mort.

Le parquet s'occupe de l'affaire ; la première mesure à prendre, qui sans doute aura été prise, *c'était de saisir chez l'ingénieur ordinaire et chez l'ingénieur en chef* et aussi chez le conducteur chargé du canal, *les rapports journaliers* de l'agent de Bouzey.

Le ministre des travaux publics a promis que l'enquête serait menée sans ménagements. On compte sur cette parole.

A Saint-Gervais, c'est la nature seule qui a agi : on ne pouvait rien prévoir, pas plus que les gens de Pompéi n'ont pu prévoir l'éruption du Vésuve, et ceux de Lisbonne le tremblement de terre. Mais ici, c'est l'homme seul, c'est l'ingénieur infatigable et souverain qui est le coupable.

ADJUDICATIONS DE TRAVAUX

AVIS

Meurthe-et-Moselle

SOUS-PRÉFECTURE DE BRIEY

Le lundi 13 mai, à 2 heures, aura lieu l'adjudication des travaux suivants :

1er lot. — Chemin d'intérêt commun n° 22 bis. — Rectification de la côte de la Montte, à Pentre de Brainville, sur une longueur de 406 m. 20.
Mont. 8.290 58. A val. 609 42. Caut. 270.
Délai d'exécution, 15 novembre 1895.

2e lot. — Hatrize. — Construction d'un nouveau cimetière.
Mont. 4.356 40. A val. 493 60. Caut. 165.
Délai d'exécution, 1er novembre 1895.

Renseignements dans les bureaux de la sous-préfecture.

SOUS-PRÉFECTURE DE BRIEY

Le lundi 20 mai 1895 à 2 heures aura lieu l'adjudication des travaux de reconstruction d'une partie de la caserne de gendarmerie de Longuyon.

Lot unique. — Terrassement, maçonnerie, charpente, menuiserie, couverture, ferblanterie, plâtrerie, serrurerie, peinture, vitrerie.
Mont. 50.457 31. Caut. 2.500.

Renseignements dans les bureaux de la sous-préfecture.

Vosges

MAIRIE DE LAMARGHE

Le dimanche dix-neuf mai à 2 heures aura lieu l'adjudication de fourniture et pose d'auges en fonte aux abreuvoirs des fontaines.
Mont. 4 500.

Renseignements à la mairie.

MAIRIE DE VAXONCOURT

Le dimanche 19 mai à 2 heures, aura lieu l'adjudication des travaux divers.

1er lot. — Construction d'un ponceau sur le canal d'irrigation de la prairie.
Mont. 1.450.

2e lot. — Réfection partielle du vannage d'irrigation.
Mont. 1.700. Caut. 200.

Renseignements à la mairie.

Marne

HOPITAL GÉNÉRAL PLACE ST-MAURICE N° 2, A REIMS

Le mardi 14 mai à 3 heures aura lieu l'adjudication des travaux de construction d'une maison de convalescence, rue de Sébastopol prolongée.

1er lot. — Terrasse, maçonnerie, plâtrerie, carrelages et égouts.
Mont. 151.618.

2e lot. — Charpente en fer et bois.
Mont. 35.950.

3e lot. — Couverture et zincage.
Mont. 14.400.

4e lot. — Menuiserie.
Mont. 25.800.

5e lot. — Serrurerie.
Mont. 11.250.

6e lot. — Peinture, vitrerie et peinture.
Mont. 11.600.

7e lot. — Plomberie pour gaz et eau.
Mont. 6.850.

Demande de soumission et certificat à l'Administration des hospices avant le 7 mai.

Renseignements au secrétariat des hospices, place St-Maurice, n° 2, ou à M. Fessier, architecte des hospices, rue Petit Roland, 23, à Reims.

Saône (Haute-)

MAIRIE DE LURE

Le samedi 25 mai, à 1 heure 1/2, aura lieu l'adjudication de travaux communaux.

1er lot. — Ternuay. — Reconstr. du Pont-des-Champs-Fourguenons.
Mont. 7.193 60. Caut. 240. Frais, 143.

2e lot. — Fresse. — Constr. du ch. vic. ord. n° 12.
Mont. 5.859 47. Caut. 195. Frais, 120.

3e lot. — Les Aynans. — Reconstr. d'un ponceau sur le ruisseau du Fontay.
Mont. 1 08 12. Caut. 55. Frais, 90.

4e lot. — Ternuay. — Constr. d'une école au hameau de la Montagne.
Mont. 11.583 74. Caut. 580. Frais, 250.

5e lot. — Haut-du-Them. — Agrandissement du cimetière.
Mont. 10.081 22. Caut. 800. Frais, 205.

6e lot. — Lomont. — Constr. d'un lavoir couvert et d'une cuve de distribution.
Mont. 7.224 32. Caut. 360. Frais, 200.

7e lot. — Vy-les-Lure. — Reconstr. de la fontaine de la Corne.
Mont. 7.767 65. Caut. 340. Frais, 174.

8e lot. — Georfans. — Etablissement d'une conduite d'eau.
Mont. 3.170 01. Caut. 255. Frais, 180.

9e lot. — La Lanterne. — Agrandissement des maisons d'école.
Mont. 4.750 46. Caut. 235. Frais, 180.

10e lot. — Coisevaux. — Reconstr. de deux fontaines.
Mont. 3.031 90. Caut. 150. Frais, 97.

11e lot. — Vy-les-Lure. — Couverture au lavoir de la fontaine dite de la Chèvre.

Mont. 2.267 88. Caut. 110. Frais, 90.

12e lot. — Francalmont. — Construction de bancs à l'église.

Mont. 1.841 85. Caut. 92. Frais, 73.

13e lot. — Bussurel. — Réparation au temple protestant.

Mont. 1.040 15. Caut. 52. Frais, 64.

14e lot. — Vy-les-Lure. — Etablissement d'une conduite d'eau à la Grange-du-Vau.

Mont. 1.034 31. Caut. 52. Frais, 60.

Visa, 8 jours avant l'adjudication à l'agent-voyer en chef pour les ch. de gr. comm. et d'int. comm. et à l'agent-voyer d'arrondissement pour les ch. vic. ord.

Renseignements à la préfecture.

RESULTATS

Vosges

MAIRIE D'ÉPINAL

Le samedi 27 avril à 11 heures a eu lieu l'adjudication des travaux de construction d'une passerelle biaisée en fer au travers de la Moselle dans le prolongement de la rue de l'Abattoir.
Mont. 13.626 01.

Ont soumissionné MM.

Duchêne, sans rab. — Forges et fonderie d'Hautmont 9. — Magnard et Cie 5 d'aug. — Gaussin fils 10. — Chandel-Page 5. — Gouin 6 d'aug. Forges de France-Comté, à Pesançon.

PRÉFECTURE D'ÉPINAL

Le 27 avril a eu lieu l'adjudication des travaux sur chemins de grande communication.

Adjudicataire MM.

1er lot. — N° 101.

Mont. 750.

Grand Eugène, à Epinal, à 1 de rab.

2e lot. — Même chemin.

Mont. 1.600.

Gand, à 1 de rabais.

3e lot. — Même chemin.

Mont. 500.

Gand, à 6 de rabais.

4e lot. — Même chemin.

Mont. 600.

Gand, prix du devis.

9e lot. — N° 13.

Mont. 2.162.

Thomassin Lueten, à Lamerey, prix du devis.

11e lot. — N° 25.

Pierron Vincent, à Ainvelle, à 1 de rabais.

Les autres lots, non adjugés.

SOUS-PRÉFECTURE DE SAINT-DIÉ

Le mardi 30 avril à 10 heures, a eu lieu l'adjudication des travaux communaux.

Ont soumissionné MM.

1er lot. — Bourgonce et Salle. — Construction d'un nouveau cimetière paroissial.
Mont. 16.471.

Weisroch 1.05.

Fréard Camille, à La Bourgonce, adj. à 4 15 de rabais.

2e lot. — Petite-Raon. — Construct. d'une école de filles.
Mont. 26.355.

Gand, prix du devis.

Jeandel Elie, à la Petite-Raon, adj. à 6 de rabais.

Meuse

SOUS-PRÉFECTURE DE COMMERCY

Le jeudi 25 avril à 10 heures 1/2, a eu lieu l'adjudication des travaux communaux.

Adjudicataires MM.

1er lot. — Buxières. — Distribution d'eau.

Mont. 6.832 20. A val. 607 80. Caut. 230.

Toussaint E., à Pont-à-Mousson, à 21 de rabais.